



N'oubliez pas de vous inscrire !

FORMATION 2019

Fixer son prix de vente et le défendre

La question du prix de vente d'un produit agricole est complexe et dépend d'une multitude de facteurs (coût de production, prix du marché, rémunération attendue, nature des produits, capacité du producteur à argumenter et défendre son prix, etc).

Le mardi 17 décembre 2019

Avec Rémi LEGER, agriculteur et gérant de la SCOP les Volonteux, Solenn FLANDIN-BOUTIN de l'Afocg 26-07 et Margot JOBBE-DUVAL agricultrice et administratrice ADEAR26.

Objectifs :

Cette journée d'échange a pour objectif de donner à réfléchir et à argumenter, en fonctions des différents circuits de commercialisation, à un prix juste, pour le producteur et le client, ou l'intermédiaire.

Formation ouverte à tous les porteurs de projet en démarche active de création d'activités agricoles et/ou agri-rurales en Drôme.

En pratique :

- Lieu : Ecosite Val de Drôme - 26 400 Eurre
- Horaires : 9h - 17h
- Repas: Repas sous forme d'auberge espagnole, chacun ramène un plat à partager
- Transport: Des co-voiturages pourront être organisés
- Coût: GRATUIT pour les ayant droit VIVEA . Porteurs de projets, contactez-nous.

Pour toute inscription, remplir le bulletin ci-dessous ainsi que le bulletin d'adhésion à l'ADEAR. Merci de joindre votre règlement et de l'adresser à l'ADEAR de la Drôme.



Renseignements / inscriptions :

Association de Développement de L'Emploi Agricole et Rural de la Drôme
c/o L'Usine Vivante
24 Avenue Adrien Fayolle
26400 CREST



04 28 51 00 02 / 07.82.39.28.05
contact@adeardrome.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION formation

Fixer son prix de vente et le défendre

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél fixe : Tél Port. :

Mail :

Date de naissance :

Je suis : Agriculteur.trice Porteur.se de projet Autre

Je suis éligible aux fonds de formation VIVEA : Oui Non Je ne sais pas

J'autorise l'ADEAR à diffuser mon adresse mail pour organiser du covoiturage: Oui Non

Conditions d'accès aux formations:

Cette formation est gratuite pour les personnes cotisants au fonds de formation VIVEA (agriculteurs et cotisants solidaires). Porteurs de projet, plusieurs possibilités de financement existent (PPP, Pôle Emploi et Compte Personnel de Formation) contactez nous

Les personnes non éligibles à ces fonds peuvent participer à la formation dans la limite des places disponibles et pour un coût de 50€/jour de formation. Dans ce cas ou pour toutes questions, contactez-nous au 04.28.51.00.02

Acompte :

Nous demandons un acompte de 50€/jour de formation qui ne sera encaissé qu'en cas d'annulation moins de quinze jours avant le début de la formation ou en cas de limitation du financement de VIVEA suite à un dépassement de plafond*.

*Les nouvelles orientations politiques de VIVEA limitent à 2 000 euros par année civile le financement de formation pour tous les stagiaires. Veuillez vous rapprocher de VIVEA pour connaître votre solde.

L'ensemble des données collectées (coordonnées, date de rencontre, date d'entretien, inscription aux formations, etc) sont enregistrées par l'ADEAR de la Drôme dans notre base de donnée. Ces informations sont réservées à l'usage de l'association et seront conservées pendant 10 ans. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter le suivi des activités de l'association et la communication, à produire des statistiques et à justifier nos actions auprès de nos financeurs.



Adhésion à l'ADEAR

(obligatoire pour participer à une formation)

Je suis déjà adhérent à l'ADEAR : Oui Non

Si non, Merci de cocher et de noter le montant choisi :

- Adhésion 40€ (les adhésions participent au financement des actions comme l'accompagnement des porteurs de projets, la mise en place de formation, etc de l'association)
- Coup de pouce à l'association, je choisi d'ajouter€ au montant suggéré
- Petits budgets, adhésion à prix libre possible : €

Total montant adhésion :€

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de : « ADEAR 26 »

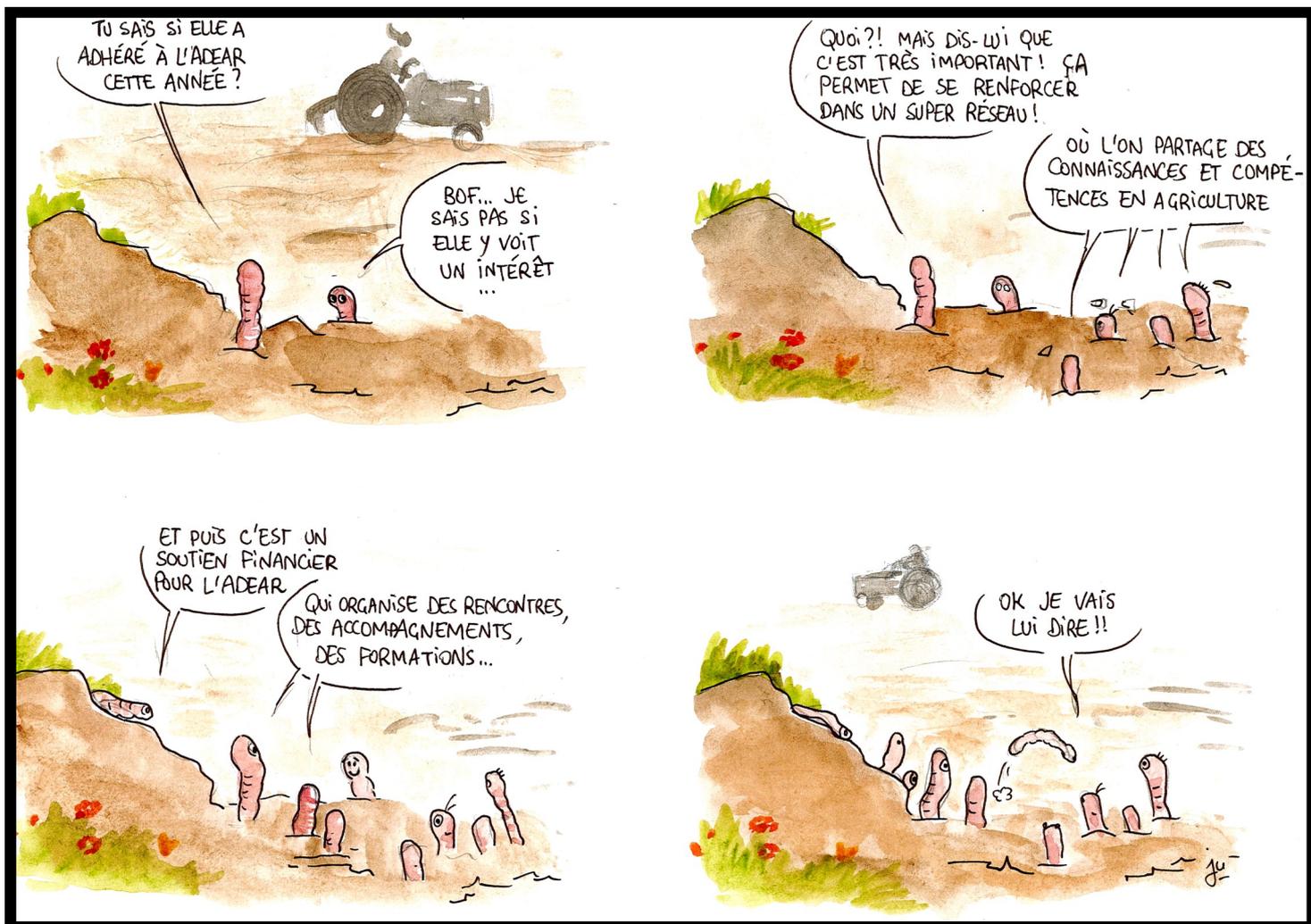
(faire un chèque séparé du règlement ou acompte pour la formation, merci)

En adhérent à l'ADEAR de la Drôme, je prend connaissance et accepte les statuts de l'association, ainsi que le projet et les valeurs qu'elle défend *.

• voir <http://www.jeminstallepaysan.org/historique-et-valeurs>

Date et Signature :





**ADEAR
DRÔME**
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE